

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 avril 2023

| | |
|-----------------------------|----|
| Nombre de membres | 45 |
| En exercice | 45 |
| Pris part à la délibération | 23 |

| | |
|-----------------------------|------------|
| Date de convocation | 27/04/2023 |
| Date d'affichage | 19/04/2023 |
| Publication et Notification | 19/04/2023 |

OBJET : BUDGET UNIQUE – ANNEE 2023

L'an deux mille vingt trois et le six avril à dix huit heures trente, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick GARCIA, Président,

Présents : MM. GRAS (AIGUES-MORTES), SERRANO (AIGUES VIVES), GERAUD-COTTINO (AIMARGUES), PARIS (AUBAIS), BRUNDU et MATINI (AUBORD), CAYZAC PRAME (BEAUVOISIN), VIDAL (CODOGNAN), SABATIER (ENTRE-VIGNES), THEROND (FONTANES), BRUN (GENERAC), PRADE et CARBONNEL (LANSARGUES), LANGLADE L., CABARDOS et LANGLADE C. (LE CAILAR), TOPIE et BLATIERE (LE GRAU DU ROI), BAFFALIE et CANNAT (LUNEL-VIEL), CHAZEL (QUISSAC), PERRIGAULT-LAUNAY (SAINT LAURENT D'AIGOUZE), LOUIS (SAINT NAZAIRE DE PEZAN), ROUAULT et CAUMETTE (SAINT THEODORIT), DUBAR (UCHAUD), PASCAL (VAUVERT), GUIRARD-PIGNON (VERGEZE), GARCIA et CAUSSE (VESTRIC et CANDIAC), MARTINEZ et LAURENT (VILLETELLE).

Absents excusés : MM. LOMBARD (AIMARGUES), DURAND (ARAMON), MEISSONNIER (BAILLARGUES), GIBERT (BELLEGARDE), GAFFET (DOMAZAN), GRANIER (FONTANES), NESTI (FOURQUES), PAPAIX, CRECHET et POLERI (LUNEL), MARTINEZ et HATIER (MUDAISON), BLOQUE (REMOULINS), PASSEMARD (SAINT GILLES), CHAPON (SAINT JEAN DE SERRE), MOYA (SAINT LAURENT D'AIGOUZE), CALVET (SAINT NAZAIRE DE PEZAN), MARTIN et VRINAT-JEANNEAU (SALINELLES), NOUVEL (SOUVIGNARGUES), BUZHITH (UCHAUD), ALCOJOR (VILLEVIELLE).

Absents : CASTELNAU-VALENCE, GALLARGUES LE MONTUEUX, MARSILLARGUES, MAUGUIO-CARNON, SAINT CESAIRES DE GAUZIGNAN, SAINT JUST, SAINT SERIES, SAVIGNARGUES, SOMMIERES.

Concernant l'approbation du Budget Unique dressé par Monsieur Patrick GARCIA, Ordonnateur,

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Monsieur Patrick GARCIA, Président, après s'être fait présenter le Budget Unique de l'exercice 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

- les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à..... 18 916,25 €
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à..... NEANT

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le Budget Unique 2023.

